

Communiqué de presse

« Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Côtes d'Armor propose désormais une version de son site web adaptée aux internautes mal voyants »

Depuis 2005, notre administration est présente sur Internet grâce à son site officiel dynamique : www.cdg22.fr. Celui-ci est désormais accessible aux internautes mal voyants. En effet, la loi du 11 février 2005 prévoit l'obligation de mise en conformité des sites publics avec les règles de l'accessibilité sur Internet.

Et sans attendre la sortie du décret d'application, le Centre de Gestion a décidé dès aujourd'hui de proposer une version « accessible » (grâce à la collaboration avec la société e-mediacité). Cette décision s'inscrit dans le cadre d'une politique ambitieuse en matière de services Internet offerts aux internautes.

Très concrètement, cela se traduit pour les mal voyants par deux nouvelles fonctionnalités :

➤ **L'accès depuis toutes les pages du site à une version spécifique :**

L'internaute peut régler ses options d'affichage, agrandir les textes avec la molette de sa souris (+ touche CTRL sur Internet Explorer) et naviguer plus facilement grâce au plan du site qui remplace la maquette graphique habituelle.

➤ **Pour les pages d'Actualités tout public (dans un premier temps), la possibilité d'utiliser l'option "vocalisation" de la solution Readspeaker :**

Celle-ci génère une synthèse vocale qui lit le texte de la page aux internautes.

La partie tout public du site présente les concours de la Fonction Publique Territoriale (inscriptions en ligne, résultats...), les offres d'emplois hebdomadaires dans les collectivités du département, les missions et services du CDG 22.... **L'espace Extranet sécurisé**, réservé aux collectivités du département, offre divers services en ligne : formulaires, télé procédures, modèles de documents et fiches thématiques, newsletter, actualités, annuaire des collectivités et des liens vers une sélection de sites, etc.

Ce nouveau moyen d'information constitue un point d'entrée unique et spécialisé pour une réponse professionnelle et accessible à tout public. »

► *Pour tout information complémentaire, contacter : Claire NOGUEIRE, chargée de communication. 02 96 58 63 94. email : claire.nogueire@cdg22.fr*

Le Président,



Loïc CAURET
Maire de LAMBALLE